



SESSION 2020

**LISTE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMIS AU CONCOURS DE
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES ET
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES ET AUX
CANDIDATS JUSTIFIANT D'UN TITRE OU D'UN DIPLOME, D'UNE
FORMATION OU D'UNE QUALIFICATION RECONNUE ÉQUIVALENTE A
LA TROISIÈME ANNÉE DE SCOLARITÉ DE CETTE ÉCOLE**

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le concours

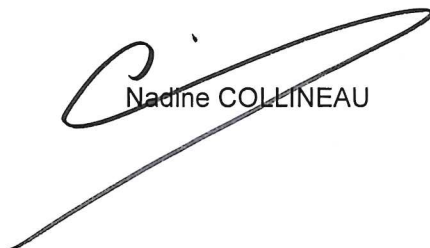
La liste des candidats déclarés admis au concours de conservateur des bibliothèques réservé aux élèves et anciens élèves de l'École nationale des chartes et aux candidats justifiant d'un titre ou d'un diplôme, d'une formation ou d'une qualification reconnue équivalente à la troisième année de scolarité de cette école est établie ainsi qu'il suit :

Civilité	Nom Patronymique	Prénom	Rang
Madame	GRIMM	Joséphine	1
Monsieur	LEMAITRE	Gaëtan	2
Monsieur	ANDRIEUX	Clément	3
Monsieur	BARTOLI	Pierre-Marie	4
Madame	DUTOUR	Juliette	5

Nombre total de candidats déclarés admis : 5

Fait à Paris, le 18 novembre 2020

La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU

Le président du jury


Philippe MARCEROU